Ecole maternelle de Voglans

Procès-verbal du conseil d'école
Du 16 juin 2022

Présents :
Mme Ravachol, directrice
Mme Andugar, enseignante
Mme Perrault, enseignante
M. Rubizzi, enseignant
Mme Fort, enseignante
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
Mme Loywyck, représentant des parents d'élèves
M. Giraud, représentant des parents d'élèves

Excusés :
Mme Lucas, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Mme Bono, représentant des parents d'élèves
Mme Sakri, représentant des parents d'élèves
Mme Moulin, représentant des parents d'élèves
Mme Rivière, représentant des parents d'élèves

I. Projets pédagogiques, bilan :

Liste des **actions réalisées** depuis le dernier Conseil d'école sur le thème pédagogique de l'année :

✓ ***Ce qui a été financé par les budgets (transports + projets), alloués par la mairie :***

- Le **vendredi 18 mars**, toute l'école s'est rendue au « Moulin Guitare » à la Bâtie Divisin.
- Le **mardi 28 juin**, nous effectuerons notre sortie de fin d'année à la ferme des Oursons, à St Ours.

✓ ***Ce qui a été financé par le budget alloué par l'APE :***

- Le **mercredi 4 mai**, les 3 classes ont pu assister au spectacle « Cache-cache à la ferme ».
- Le **mercredi 11 mai**, les 3 classes ont bénéficié de l'animation KAPLA, « Architectes en herbe ».

- Suite aux séances de musiques réalisées avec Alain Paravy, il y a eu une petite restitution des chants entre élèves le **vendredi 25 mars**.

- Nous nous rendrons **à la bibliothèque municipale** le jeudi 30 juin.

Nous tenons à remercier chaleureusement la mairie et l'APE pour tous ces beaux projets financés.

II. Travaux et demande budgétaire 2022/2023

1. Travaux

❖ **Travaux réalisés :**

- Installation d'une bande de mousse de protection autour de la dernière pyramide, côté classe GS.
  Il ne restera plus que la dernière pyramide à côté des nouveaux jeux à protéger.
- L'installation des nouveaux jeux dans la cour : en cours de réalisation.

❖ **Demandes de travaux :**

- Un banc pour la cour côté nouvelle structure de jeux.

Réponse de la mairie *: voir avec la fin de l'aménagement.*

- Réparation définitive de la fontaine des PS : ouverture possible par les enfants et arrêt automatique.
  Réponse de la mairie *: Fait depuis le 15/06/22.*

- La sécurisation des barrières côté salle de motricité : risque de chute dans le patio qui donne sur l'école élémentaire.
  Réponse de la mairie *: Reprise de la sécurisation des barrières sur les patios. Le grillage n'était pas optimum.*
  Par ailleurs, M. le Maire nous informe que les carreaux du cheminement seront remplacés.

- Réglage de la température de l'eau des fontaines de la classe des GS, à remettre tiède.
  Réponse de la mairie *: L'installation d'un chauffe-eau est prévue.*

- Un bloc de prises dans la cuisine.
- Suppression de la multiprise du bureau de direction.
  Réponse de la mairie *: A rappeler à M. SEMILLON.*

- L'installation d'une alarme extérieure côté classe PS.
  Réponse de la mairie *: Il est préférable d'attendre que les travaux prévus dans la cour soient terminés pour ne pas installer et déplacer ensuite cette alarme. Une personne va venir pour l'élémentaire, il faut déjà lui en parler car un contrôle va être fait cet été.*

- Remettre une sonnette pour que les classes de PS et GS puissent entendre car le visiophone n'est entendu que depuis la classe de MS. S'il n'y a personne dans cette classe et que quelqu'un sonne (RDV ou urgence), personne n'entend.
  Réponse de la mairie *: La mairie a prévu de voir pour mettre un relais du visiophone sur le mur côté cuisine entre les classes de PS et GS.*

- L'équipement d'un ordinateur portable pour chaque classe de maternelle : nous devions récupérer du matériel de l'élémentaire. D'après Mme TORRES, les ordinateurs ne fonctionnent plus… Est-il possible d'en prévoir l'achat ?
  Réponse de la mairie *: Mme Bernon va regarder si les ordinateurs de l'élémentaire sont réellement tous hors-service. Ils sont à tester. Sinon, l'achat sera prévu.*

- L'implantation d'une rampe d'accès PMR devant la classe de PS, comme les autres classes.
  Réponse de la mairie *: Ce sera fait en même temps que le goudron dans la cour.*

- Monter les vélos commandés par l'APE, ainsi que les paniers de basket.
  Réponse de la mairie *: A demander aux services techniques.*

- Rebrancher le tuyau d'arrosage
  Réponse de la mairie *: A demander aux services techniques.*

2. Demande budgétaire 2022/2023

Le budget alloué par enfant scolarisé au 1er janvier 2022 est de **44,93€**. Ce budget est versé en deux fois : 8/12ème du 1er janvier au 31 août, en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette période ; puis 4/12ème du 1er septembre au 31 décembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur cette seconde période.

Pour les transports, un budget de 10 000 € est alloué pour l'élémentaire et la maternelle, pour l'année 2022.

Réponse de la mairie : *S'arranger avec l'élémentaire selon les besoins de chacune des écoles.*

800€ sont attribués pour l'achat d'un livre pour Noël et 3000€ pour les projets de l'année.

L'APE a donné 45€ par enfant pour l'année scolaire 2021/2022.

III. Effectifs rentrée scolaire 2022 / 2023 :

La rentrée aura lieu le **jeudi 1er septembre 2022 à 8h30**.

Il y aura 3 classes, réparties de la façon suivante :

- 1 classe de petite section
- 2 classes de moyens / grands

Nous ne connaissons pas les effectifs exacts (des inscriptions peuvent encore avoir lieu). A ce jour, sont inscrits à l'école maternelle de Voglans :

- 24 PS
- 24 MS
- 28 GS

Total : **76** élèves à ce jour.

Il y avait 70 élèves en 2021/2022.

IV. Questions des parents :

- **Rythme scolaire à 4.5 jours** : toujours pas compris par certains parents.

Réponse : *La loi actuelle prévoit un rythme à 4.5 jours. Ce sont les autres écoles qui demandent une dérogation pour passer à 4 jours.*

o Quand le prochain vote au sujet du rythme scolaire est-il prévu ?

Réponse : *On ne sait pas, c'est l'Education Nationale qui décide.*

o L'école peut-elle proposer des activités différentes (qui demandent moins d'attention) le mercredi pour les petits ?

Réponse : *Les ateliers du mercredi matin sont déjà adaptés.*

o Proposition RPE : faire directement un mail aux parents pour expliquer les différents échanges lors des conseils d'école de cette année.

Réponse : *Les différents échanges au sein du conseil d'école sont retranscrits tels quels dans le PV affiché. Un mail des RPE serait redondant. Le PV sera désormais transmis par mail à tous les parents d'élèves.*

- **Projets pédagogiques**

o Très appréciés

o Y a-t-il possibilité d'aborder le thème de l'alimentation ? Les différents aliments, un repas équilibré, …

Réponse : *C'est un thème abordé dans les programmes de l'élémentaire. Pour l'instant, nous n'avons pas choisi ce thème pour nos projets futurs.*

- **Communication**

o Les parents souhaiteraient avoir le CR de chaque conseil d'école. ***Réponse :*** *Ce sera fait.*

o Entre parents et enseignants/périscolaire : par mail ? carnet de liaison en permanence dans le sac de l'enfant ? Certains parents ne voient jamais les enseignants/ATSEM

Réponse : *Le PV est affiché dans l'entrée de l'école maternelle et dans le panneau d'affichage extérieur.*
Nous privilégions la communication par mail. Si le cahier est en permanence dans le cartable, il ne sera pas systématiquement ouvert par tous les parents et risque que la gourde coule dessus, par exemple…
Lors des rencontres parents-professeurs, nous discutons des apprentissages, qui incombent à l'enseignant. Les ATSEM dépendant de la mairie hors temps scolaire, nous ne pouvons disposer de leur emploi du temps.

o Proposition : lors des rencontres avec l'enseignant avoir un RDV enchainé avec l'ATSEM

Réponse : *La coordinatrice périscolaire est là pour faire le lien entre les ATSEM et les parents. Il leur est donc possible de contacter Véronique Ferri par mail :* ***perisco@voglans.fr*** *ou par téléphone :* ***06 99 68 73 03****.*

- **Absence des enseignants**

o les ATSEM ne peuvent pas garder les enfants seules pendant le temps scolaire, alors que c'est le cas en temps périscolaire. Lors de l'absence d'un enseignant, ne peuvent-elles pas passer en « mode garderie périscolaire » ?
Réponse : *Durant le temps scolaire, l'ATSEM est sur le temps « Education nationale », elle est sous la responsabilité du directeur d'école et les élèves sont sous la responsabilité des enseignants. Si l'enseignant est absent, elles ne peuvent donc pas prendre la responsabilité d'un groupe d'enfants.*
La mairie ne peut se substituer à l'Education Nationale.

- **Cantine**

o Est-ce que le repas peut être automatiquement annulé sur le portail lors de l'absence d'un enseignant ?
Réponse : *Non, la mairie n'a pas la maîtrise et les repas sont commandés la veille.*
o Est-ce que les quantités prévues sont identiques en maternelle et primaire ? Si ce n'est pas le cas, le tarif est adapté ? ***Réponse :*** *Les quantités sont différentes et données par la loi EGALIM. Le tarif reste le même car le taux d'encadrement est plus important en maternelle.*
o Leztroy : bon prestataire

- **Travaux**

o Problématique de l'ombre dans la cour : que peut-il être proposé ?
Réponse de la mairie : *Rien pour l'instant. Proposition des représentants de parents : tendre des voiles d'ombrage : 100€ pour 20m². M. le Maire demande à M. Giraud de lui faire passer à mairie@voglans.fr ce qu'il aura repéré, pour une éventuelle validation dans la journée et l'accord d'acheter les voiles sera donné tout de suite.*
o Est-il possible de remettre un escalier à l'entrée car le chemin est étroit ? question déjà posée au dernier conseil la réponse n'a peut-être pas été diffusée. ***Réponse de la mairie :*** *Le chemin n'est pas plus étroit qu'avant et les escaliers ne sont pas prévus pour l'instant.*
o Pour quelle rentrée sont prévus le préau et la 4ème classe ? ***Réponse de la mairie :*** *Le terrassement (creuser la butte) pour le futur préau sera prévu pour cet été si accord niveau budget.*
Pour la 4ème classe : la structure va être créée mais rien ne change pour l'instant.
o Jeux dans la cour de récréation
§ Seront-ils mis à disposition avant la fin de l'année ? Sinon grosse frustration des grands qui auront vu les travaux toute l'année sans en profiter. ***Réponse de la mairie :*** *Nous faisons le maximum. La pelouse synthétique devrait être posée dans les 15 jours à venir.*
§ Quels matériaux, bois ou alu ? ***Réponse de la mairie :*** *En aluminium aspect bois car le bois présente un souci au niveau des échardes.*
§ Qui a choisi ? Il avait été évoqué que les enfants, enseignants et parents seraient consultés
Réponse : *Les enseignants ont été consultés et ont eu à choisir entre 3 projets. Les enfants n'ont pas été consultés car le projet choisi aurait été moins pertinent.*

- **Abords de l'école et stationnement**

o Demande d'accès au 1/4h gratuit pour tous, est-il possible d'allonger ce « 1/4h » de 5-10 min ? ***Réponse de la mairie :*** *Oui, pour tous mais il ne sera pas allongé.*
o Existe-t-il un projet d'un nouveau parking communal ? ***Réponse de la mairie :*** *Si quelqu'un donne un emplacement, oui.*
o Zone bleue appréciée
o Odeur importante des conteneurs poubelles au-dessus de l'école. ***Réponse de la mairie :*** *Ils vont être changés de place.*
o Il reste des morceaux de métal qui affleurent du trottoir là où le bonhomme « Ecole » a été enlevé devant le passage piéton de la mairie : dangereux. ***Réponse de la mairie :*** *Le panneau va être remplacé.*

Les enseignants ajoutent que Mme PERRAULT et M. RUBIZZI quittent l'école.

Ils seront remplacés par Mme Elodie FORT et un enseignant qui sera prochainement nommé.

La séance est levée à 18h45 pour ce conseil.

La Directrice **Le secrétaire de séance**